

COMPTE-RENDU RÉUNION CODIR DU 28/01/2020

Présents : Anthony MALFERIOL – André FOUGERE – Ümit ONAL – Maryse COLLIN – Johan MENANTAUD – Sylvain PITAVAL

Excusé(s) : Edith PROUTEAU – Marie ESCOBAR – Pascal COSTE – Stéphanie VIALON

La séance est ouverte à 20h34.

1 – Licences

Point licences au 28/01/2020 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	2	11	9	16	15	16 4	17	4	14	108
Féminines	7	10	9	11	13	4 3	8	5	5	75

Lors de l'exercice 2017/2018, le club comptait 207 licenciés (118 masculins pour 89 féminines) et lors de l'exercice 2018/2019, 213 licenciés (119 masculins pour 94 féminines). Pour l'instant, la baisse s'élève à 14,1 % mais quelques licences restent encore à finaliser.

Taux de renouvellement club = 62,0 %, ce qui correspond à 81 licences non renouvelées au sein du club. L'an passé, les créations avaient permis l'équilibre mais elles sont en baisse cette saison (51 seulement).

La part de garçons augmente par rapport aux saisons précédentes (57,0% en 2017/2018 ; 55,9% en 2018/2019 ; 59,0% cette saison pour le moment)

Les ex-licenciés sont essentiellement partis à la course à pied (une dizaine) et dans d'autres sports (judo, football, handball, etc...)

Le tableau suivant présente une simulation des licences non renouvelées par catégorie 2019/2020 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	4	8	8	7	3	3 4	3	2	1	43
Féminines	2	4	4	6	4	5 2	5	3	3	38

Suite à la proposition d'André à la précédente réunion de CoDir, le club ouvrira ses portes dès la fin de saison sportive (fin mai, début juin) pour permettre des initiations gratuites et ainsi espérer motiver des jeunes à pratiquer le basket.

2 – Partie Trésorerie

Présentation de la situation financière du club au 26/01/2020.

Principales dépenses effectuées par le club :

- Comité du Puy de Dôme (54%) : versements pour approvisionner le compte du club auprès du comité pour financer les inscriptions d'équipes, les arbitres, les amendes et les licences
- Tournoi Open (11%) : factures de l'édition 2019 qui ont été payées après la clôture de l'exercice précédent
- Boutique (10%) : réapprovisionnement des produits pour stockage
- Buvette (9%) : achat des consommables d'après-match et des produits mis en vente

Principales recettes du club :

- Subvention (35%)
- Licences (32%) : paiement par chèques, coupons sport, chèques ANCV, Pass'Region

A ce jour, le bilan est excédentaire de 11 358,86 euros, dû en grande partie à la grosse entrée d'argent avec les licences et la subvention. Les dépenses à venir (provisions auprès du comité, amendes, sorties de fin de saison, achat de matériel) devraient vite régulariser la situation financière du club. Parmi les satisfactions, la buvette qui continue d'être en positif alors que le club ne fait aucune concession sur les boissons d'après-match (notamment chez les équipes seniors) et la boutique qui réalise sa meilleure recette depuis sa création (actuellement 640 euros)

Après analyse des mouvements financiers, le budget de la saison 2019/2020 (37 700 euros votés lors du premier CoDir) est bien respecté pour le moment.

Un point est fait concernant les sponsors panneaux affichés dans la salle multisports du CORAL : la saison dernière, 12 sponsors ont renouvelé leur parrainage auprès du club alors que quelques-uns ont préféré s'abstenir ou n'ont même pas dénié répondre. Johan se charge de faire les courriers auprès de tous les sponsors présents au CORAL et en cas de refus ou d'absence de réponse, les panneaux seront enlevés et remplacés. Deux personnes seraient déjà intéressées, Ümit se charge de les rencontrer et de gérer la création de leur pancarte.

3 – Boutique du club

Une comparaison des tarifs appliqués par les deux floqueurs (AC et ACS) est montrée au comité directeur afin de discuter sur la suite des évènements.

Ümit s'est chargé de faire une étude comparative des tarifs appliqués par les deux entreprises afin de voir la marge pour le club sur chaque produit. Lors de cette étude, il est remarqué que le club, sûrement après des erreurs de calculs en début de saison, vend les tenues d'entraînement Spalding à perte. Du coup, il est décidé à l'unanimité d'augmenter les tarifs afin de rendre la marge bénéficiaire. Les tenues seront désormais proposées à 30 euros pour les enfants et 35 euros pour les adultes.

Si la marge est moins grande en se fournissant chez ACS, la qualité du travail est équivalente mais l'attente bien moins longue. La boutique ayant été créée pour mettre à disposition des affaires BCAL à prix réduit, le CoDir décide de changer de floqueur et de passer chez ACS.

4 – Résultats

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
Seniors féminines	Départementale 2	7V – 2D	3 ^{ème} sur 9
Seniors masculins	Pré-Régional Poule A	7V – 3D	2 ^{ème} sur 10

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U11F	Poule Initié n°3	1V – 1D	/
	Poule Initié n°1	2V – 4D	/
	Poule Initié n°1	0V – 2D	/
U13F	Inter-Départemental Poule Haute n°4	1V – 2D	3 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental Poule Haute n°2	2V – 4D	4 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental 2 Poule A	1V – 1D	4 ^{ème} sur 6
U15F	Inter-Départemental Poule Haute n°4	4V – 6D	2 ^{ème} sur 4
	Pré-Régional Poule n°1	2V – 4D	3 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental 1 Poule B	1V – 1D	3 ^{ème} sur 6

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U11M	Poule Initié n°4	1V – 1D	/
	Poule Initié n°3	0V – 6D	/
	Poule Initié n°2	0V – 2D	/
U13M	Inter-Départemental Poule Basse n°3	1V – 2D	3 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental Poule Basse n°7	6V – 0D	1 ^{er} sur 4
	Inter-Départemental 3 Poule D	1V – 0D	4 ^{ème} sur 5

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U15M	Inter-Départemental Poule Basse n°3	2V – 1D	2 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental Poule Basse n°3	3V – 3D	2 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental 2 Poule A	1V – 1D	3 ^{ème} sur 6
U17M	Inter-Départemental Poule Haute n°3	2V – 1D	2 ^{ème} sur 4
	Pré-Régional Poule Haute n°2	4V – 2D	2 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental 1 Poule B	1V – 1D	3 ^{ème} sur 6

Les résultats sont pour l'instant excellents pour les équipes seniors :

- habitués à batailler pour le maintien chaque saison, les garçons jouent les premiers rôles et devraient sans trop de soucis réussir à conserver leur place en PRM

- pas sûres d'avoir une équipe début septembre, les filles montrent leur détermination et leur implication en faisant preuve d'une belle solidarité et ont réussi à construire une belle osmose entre elles, leur permettant d'être en haut de tableau, alors que l'objectif était seulement de jouer.

Chez les jeunes, toutes les équipes semblent évoluer à leur niveau mis à part nos équipes U11 qui vivent une saison compliquée. Si les filles arrivent à s'accrocher et à emporter quelques victoires,

les garçons enchaînent les lourdes défaites. Le président reconnaît une possible erreur d'inscription pour nos équipes poussins, suite à une mauvaise estimation de leur niveau de jeu. Il est alors décidé de revoir à la baisse nos choix dans les futures saisons (niveau « débutant » plutôt que « initié »).

5 – Arbitrage / Table de Marque

Point sur les arbitres au 26/01/2020 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	/	/	/	/	2	2 1	6	2	1	14
Féminines	/	/	/	/	3	/ 1	3	3	/	10

Point les officiels de la table de marque au 26/01/2020 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	/	/	2	9	7	10 3	12	1	2	46
Féminines	/	/	1	3	8	4 3	5	1	2	27

Si les nombres affichés semblent flatteurs, surtout pour les tables de marque, ils demeurent néanmoins insuffisants pour le président, qui regrette une difficulté de plus en plus grande pour motiver les seniors à arbitrer et aussi pour trouver des responsables de salle capables de maîtriser tous les pupitres du panneau d'affichage et la e-marque.

Pour palier le manque d'arbitres, le Comité du Puy-de-Dôme de Basket a mis en place et relancé plusieurs dispositifs depuis quelques années ou récemment :

- ACS (Arbitre Club Seniors) devenu ASP (Arbitre Senior de Proximité) permettant à un(e) licencié(e) majeur(e) du club, après une formation théorique en e-learning et pratique (arbitrage de 4 rencontres de niveau U17 minimum), d'officier sur des rencontres seniors au sein du club avec un arbitre officiel désigné par le Comité. L'ACS est alors rémunéré(e) comme un arbitre officiel, mais sans les frais de déplacement.

- AC (Arbitre Club) permettant à un(e) licencié(e) majeur(e) du club, après une formation théorique en e-learning, d'être désigné(e) sur les rencontres jeunes au sein du club, sans être rémunéré(e).

- AJP (Arbitre Jeune de Proximité) est une nouveauté qui est basée sur le même principe que les ASP, mais il faut avoir officier sur 4 rencontres de niveau U13 minimum, et que l'AJP n'est désigné(e) que sur les rencontres de jeune. La rémunération est la même que l'arbitre officiel, mais sans les frais de déplacement.

Ces dispositifs permettent aux répartiteurs François Gonzalez et Adrien Portal de pouvoir plus de rencontres avec au moins un arbitre officiel. Le BCAL est un des clubs phares avec pas moins de 4 ASP/AJP (Agnès CHAUTARD, Marie ESCOBAR, Anthony MALFERIOL et Sylvain PITAVAL).

Quatre membres du club ont aussi validé leur formation pour être AC (Jérémy BOUDON, Mathieu DAUDREZ, Justine IMBERT et Johan MENANTAUD) et chaque fois qu'ils sifflent, ils comptent pour la charte des officiels, permettant ainsi au club d'avoir de moins grosses pénalités financières en fin d'exercice.

6 – Opération Kinder + Sport Basket Day

Opération fédérale qui a pour but de faire découvrir le basket à des jeunes pour les inciter à rejoindre les clubs. Principe : les licenciés de l'école de Mini-Basket doivent inviter des copains/copines non-licenciés à une séance d'initiation. La Fédération Française de Basket-Ball a fourni des sacs Kinder (type sacs à chaussures souples) et un goûter Kinder à tous les participants, le BCAL ajoutant quelques friandises et la médaille du club dans les sacs.

Voici les dates d'organisation de cet évènement :

- Samedi 14 décembre pour les U7 et U9
- Mercredi 18 décembre pour les U11F sur leur créneau d'entraînement
- Jeudi 19 décembre pour les U11M sur le créneau d'entraînement

Le bilan pour cette saison est de 73 participants (dont 35 non-licenciés) alors qu'il était de 117 participants (pour 47 non-licenciés) en 2018/2019. Si le nombre est largement en baisse, l'absentéisme a été plus important cette saison mais les jeunes présents ont plus joué le jeu en amenant un(e) camarade (47,9 % de non-licenciés cette saison, contre 40,1 % l'an dernier).

Si elle est toujours maintenue par la fédération, l'opération sera renouvelée la saison prochaine au sein du club.

7 – Présentation du club

Le BCAL a été sollicitée par Flore Clémencin, membre de l'équipe Loisir, pour effectuer une présentation du club au Forum Jeunes un mercredi après-midi.

Suite aux échanges avec les jeunes du Forum Jeunes à son arrivée en mai 2019, elle a mis en place le projet « un mercredi... une découverte ». L'idée est de faire venir différents intervenants afin de présenter leur travail, leur entreprise, leur projet, leur association, etc...

L'objectif est de voir si de ces rencontres et de ces échanges au Forum, des projets peuvent émerger de la part de ces jeunes, qui peuvent avoir des difficultés pour se déplacer vers les autres. Cette aventure connaît un succès auprès des jeunes qui investissent ce temps de rencontres de façon positive, participative et même productive d'idées et projets.

Après discussion avec les membres présents, le président ira faire une présentation des objectifs et des actions mises en place par le club auprès des jeunes dans le but de faire connaître le

fonctionnement du club. Après un appel de Flore le jeudi 30 janvier, la présentation se fera le mercredi 12 février 2020 en début d'après-midi.

8 – Entraide Amicale Laïque

Suite au projet de voyage pédagogique en classe de mer par l'école primaire Henri Pourrat d'Ambert d'emmener 134 élèves dont ceux du dispositif ULIS, le club a décidé de donner un coup de main pour aider à réunir des fonds afin de rendre ce voyage moins onéreux pour les familles concernées.

Pour cela, le club propose sur plusieurs week-ends de rencontres au CORAL de laisser la gestion de la buvette aux bénévoles de l'Amicale Laïque, avec éventuellement la tenue d'un stand de crêpes, gaufres, bonbons, mais aussi d'un stand explicatif du projet et des actions de l'Amicale, avec ouverture aux dons spontanés.

Suite à la proposition du trésorier, votée à l'unanimité, le club prendra en charge l'approvisionnement en boissons et laissera la totalité des recettes de ces week-ends à l'Amicale Laïque

En contrepartie de ce coup de main, Sylvain, directeur de l'école, propose au club de venir animer une action basket lors de la kermesse de l'école le 20 juin 2020.

9 – Repas déguisé du club

Rappels : le repas dansant du club aura lieu le samedi 28 mars 2020 à la Salle des Fêtes de Valeyre.

Le DJ/Animateur sera le même que les années précédentes ; la salle et le matériel ont été réservés auprès de la Mairie d'Ambert ; les mignardises ont été réservées chez Lavandier.

Stéphanie s'est chargée de consulter Jérôme Fournet-Fayard pour voir les différents menus qu'il pourrait nous proposer. Voici la liste :

- Jambon braisé
- Choucroute
- Truffade
- Aligot
- Lasagnes
- Blanquette de porc

Suite à quelques débats, il a été choisi de partir sur les lasagnes, pour sortir un peu de ce qui se fait habituellement dans les différents repas qu'on peut voir aux alentours. Après consultation auprès du traiteur pour savoir si il y avait un accompagnement (salade ou autre), celui-ci nous a précisé qu'il n'y en avait pas, le plat étant bien copieux (et on peut faire confiance au chef !)

Le plat nous coûtant plus cher qu'à l'accoutumée, il a été décidé d'augmenter les tarifs des repas, afin de ne pas perdre d'argent (13 euros par adultes, 7 euros par enfant de moins de 12 ans).

Cette année, pas d'achat de pains surprises (onéreux et beaucoup de restes l'an passé), le club se contentera notamment de plaques de quiches et pizzas pour l'entrée apéritive.

Les papiers d'inscriptions seront distribués avant les vacances de février et devront être rendus au plus tard le dimanche 15 mars 2020.

10 – Tournoi Open Cécile Lepers

Rappel : le tournoi open version 2020 se déroulera le dimanche 14 juin. La réservation a été faite auprès de Laurent Fougerouse.

Il a été décidé de renouveler le partenariat avec SALIF comme association.

Aucune modification du règlement ne sera faite :

- match à 4 joueurs sur le terrain
- 2 filles minimum en permanence sur le terrain
- 2 licencié(e)s maximum sur le terrain

Stéphanie s'occupe de la réservation du matériel auprès de la Mairie (tables, chaises, barnums, sono, tableau électrique extérieur). Lors d'une prochaine réunion, la composition du menu du repas proposé à midi sera débattue (viande et frites, buffet froid, etc...)

11 – Divers

Pour les sorties de fin de saison, chaque équipe bénéficiera d'une participation de 15 euros/joueur ou encadrant. Cette somme devra être avancée et sera remboursée sur présentation d'une facture avec le nombre de participants.

Le président a présenté les dates prévues des demi-finales et finales qui pourraient concerner les équipes ambertoises, à savoir les 6/7 juin et 12/13/14 juin 2020. Comme la saison passée, le BCAL s'est porté candidat à l'organisation des Quarts de Finales de la Coupe U11 le samedi 13 juin 2020.

Le prochain Ambert Basket Camp se déroulera du lundi 17 au samedi 22 août 2020. Après accord du CoDir à l'unanimité, la participation du club à hauteur de 50 euros pour les frais d'inscriptions des licencié(e)s BCAL a été renouvelée.

Suite à une question posée, il est rappelé par le président qu'aucun mineur, licencié ou non, ne peut participer à un entraînement de la section Loisir. Il en va de même pour les membres des équipes seniors féminines et masculines. Cette information va être ajoutée sur la page internet de la section Loisir sur le site du club.

André a demandé si il était prévu dans un avenir proche de refaire un match semi-pro féminin. L'idée a été notée et sera débattu lors des prochaines réunions.

La séance est levée à 22h39.